

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 28, 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2015

2015 DASCO 119 Ressort des écoles publiques de Paris pour l'année scolaire 2016-2017.

Mme Alexandra CORDEBARD, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu les articles L. 2511-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Education Nationale, et notamment ses articles L. 212-7 et L. 131-5 ;

Vu le projet de délibération, en date du 15 septembre 2015, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose de modifier le ressort des écoles publiques de Paris pour l'année scolaire 2016-2017 ;

Vu l'avis du Conseil du 8e arrondissement, en date du 15 septembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 9e arrondissement, en date du 14 septembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 10e arrondissement, en date du 14 septembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 11e arrondissement, en date du 15 septembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 12e arrondissement, en date du 14 septembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 13e arrondissement, en date du 14 septembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 14e arrondissement, en date du 14 septembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 15e arrondissement, en date du 14 septembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 16 septembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement, en date du 14 septembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 18e arrondissement, en date du 14 septembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement, en date du 14 septembre 2015 ;

Vu l'avis du Conseil du 20e arrondissement, en date du 15 septembre 2015 ;

Sur le rapport présenté par Mme Alexandra CORDEBARD, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Le ressort des écoles préélémentaires de Paris pour l'année scolaire 2016-2017 est modifié conformément aux listes annexées à la présente délibération.

Article 2 : Le ressort des écoles élémentaires de Paris pour l'année scolaire 2016-2017 est modifié conformément aux listes annexées à la présente délibération.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO